

Remorque de travail (vhc.spécial) *	Marque de fabrication GRU EDILMAC	Type E 3 2 1	F. d'homologation No CH 9347 05			
Constructeur Identification	S.p.A. CMC, Gru Edilmac, Via Sulmona 8, 20139 Milano (I) "E 321" sur plaquette du constructeur					
Plaquette constr.	à droite, latéralement sur tableau de commande électrique					
Numéro du châssis	à gauche latéralement, à l'avant sur longeron au-dessus couronne dentée					
Importateur princ.	HANS KOCH AG, Maschinenfabrik, 6210 Sursee					
Véhicule homologué	12	Signes fixes dans code du type		E 321		
<b>Châssis</b>						
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	6			
Suspension	-	Direction	pivot			
Frein de service	air comprimé, 2-conduites, indirect, expansion interne, sur les roues AR;					
soupape de relais	dans conduite d'alimentation, de libération rapide dans conduite de commande					
Frein d'arrêt	mécanique, expansion interne, agissant sur roues AR, 1 vis					
<b>Carrosserie</b>	grue					
<b>Dimensions</b>	int.	ext.	<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Longueur		15570	Poids à vide	4500	11950	16450
Largeur		2380	Charge utile ou	4500	11950	16450
Hauteur		3970	Poids total	6000	14000	20000
Porte à faux	av	av	Garantie fabrique	30-11.50-14.50/11.50-15		
	ar	ar	Dimens. pneus	24/8,0 24/8,0		
Empattements		6100	Ply / bar	8000	16000	
Voie	av	750	Charge	20	20	
Dist. anneau axe	av	2410	pour V max			
Distance pivot		axe ar	Vitesse maximale selon constructeur	20		
			Vitesse maximale selon tenue de route	20		

Equipement	§)	
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S1	(E)
Clignoteurs	av	
	ar	2a (E)
Catadioptrés	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	ULO CH 1 0503 01
	lat.	
	ar	1/ULO CH 1 0507 01
	ar vers l'av	ML CH 1 2204 02
Eclairage plaque		1/à gauche comb. avec R
Cale		2/330x150x170

<b>Moteur de travail</b>		
Marque	Type	
Bruit	à t/min	
Silencieux		
Mesure des gaz		
Déparasitage		
<b>Indications pour le permis de circulation</b>		
Genre remorque	Remorque de travail (vhc.sp.)	
Marque et type	GRU EDILMAC E 321	
FH-No CH	9347 05	
Carrosserie	grue	
Poids à vide	16450	Charge utile
Poids de service	16450	Poids total

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

\*) Véhicule spécial: porte à faux AR, poids de service, charge essieu AR, charge d'un tiers sur l'essieu AV non respectée (art. 64/2 OCE)

§) Equipement : feux amovibles; doivent être contrôlés.

A noter dans le permis de circulation:

- lors de courses de transfert, les feux prescrits doivent être montés
- signal 20 km/h exigé
- les béquilles doivent être rentrées et assurées
- le chariot doit être maintenu dans l'axe de marche et assuré
- 2 signaux selon art. 35/4 OCE exigés au porte à faux arrière
- le verrouillage du timon doit être libéré
- panneaux de marquage jaune/noir: à l'AV et à l'AR de chaque côté au châssis; de chaque côté et à l'AR (avec feu de gabarit) à l'extrémité de la flèche.

Lieu et date de l'homologation

**Homologation fédérale des types de véhicules**

Sursee, 26.9.74

CV